

PROGRAMME VOCAL

Certification carbone volontaire dans le secteur des terres

VOluntary CARbon Land Certification

Objectifs

Le projet VOCAL vise à mettre en place un cadre méthodologique de certification national adapté aux filières agricoles et forestières pour inciter et valoriser les actions visant à réduire les émissions de GES et le stockage carbone dans ces secteurs.

Les
 partenaires



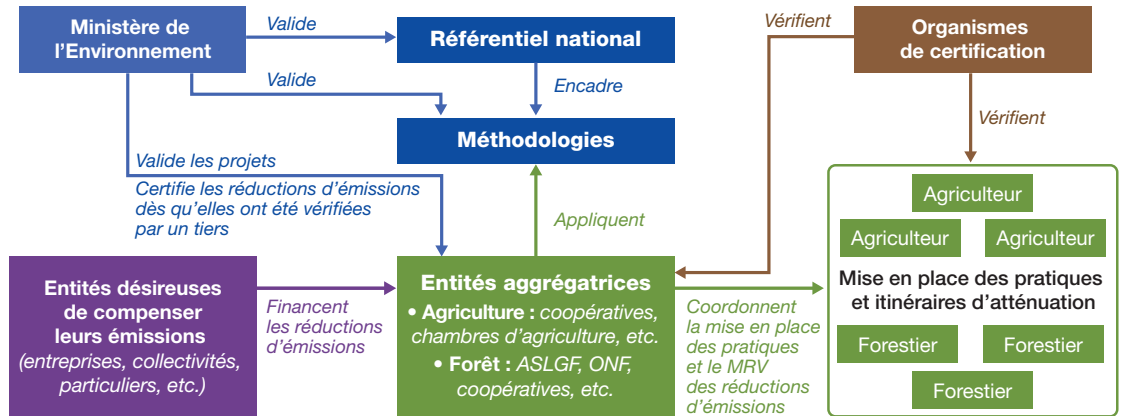
LE PROJET DE CERTIFICATION VOCAL EST ISSU DES TRAVAUX DES CLUBS CARBONE FORÊT-BOIS ET CLIMAT AGRICULTURE, ANIMÉS PAR I4CE ET SES PARTENAIRES



Résultats
 attendus

- Création d'un référentiel pour garantir l'intégrité environnementale des projets et des réductions d'émissions réelles et additionnelles.
- Développement de méthodologies spécifiques à chaque pratique de réduction/absorption de GES.
- Mise en place d'un cadre transparent, encadré par les pouvoirs publics, et cohérent avec d'autres outils d'incitation aux réductions/ absorptions de GES.

Fonctionnement de VOCAL



Pourquoi VOCAL ?

La certification de projets de réduction/absorption de GES fait actuellement face à de nombreux défis...

- un cadre international complexe qui laisse de la place à une offre nationale complémentaire, plus simple, plus proche, et plus attractive pour certains financeurs ;
- un besoin d'adaptation au contexte français permettant la mise en œuvre de la Stratégie Nationale Bas Carbone dans les secteurs agricoles et forestiers.

... une opportunité pour le développement de projets d'atténuation en France.

	Etat actuel	Réponse de VOCAL
Côté demande	<ul style="list-style-type: none"> • Achat de crédits issus de projets internationaux par les entreprises françaises souhaitant compenser sur une base volontaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer une offre française en unités de réduction des émissions • Garantir la qualité du projet pour le financeur
Côté offre	<ul style="list-style-type: none"> • Très peu de projets de compensation dans le secteur agricole • Aucun dans le secteur forestier 	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre au porteur de projet de communiquer sur l'impact de son action et faciliter sa recherche de financements

Les étapes du développement du cadre de MRV (Monitoring, Reporting, Verifying)

1. Analyser la demande en crédits de compensation en France.
2. Comprendre les attentes et les besoins des porteurs de projets forestiers.
3. Développer le référentiel.
4. Développer des méthodologies spécifiques à chacun des secteurs :
 - **Côté forestier** : méthodologies de boisement et de gestion améliorée des peuplements ;
 - **Côté agricole** : méthodologies d'atténuation des émissions de GES pour l'élevage bovin et les grandes cultures.
5. Tester ces méthodologies dans les secteurs agricole et forestier sur des projets pilotes.

